



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s
- C.E.A.



TROP, C'EST TROP !

L'heure du choix a sonné !

Depuis plusieurs mois, l'arrivée croissante de personnes détenues dans le quartier femme s'accompagne d'une hausse des agressions.

Dernière en date, le samedi 15 Février, lors d'un mouvement promenade, une détenue a sauvagement agressé une surveillante, lui reprochant d'avoir rédigé un CRI à son sujet, et lui assénant des coups de poing en plein visage

Résultat :

Une surveillante blessée : 7 jours d'arrêt, 4 d'ITT, cloison nasale déviée, contusions, hématomes, sans parler du traumatisme psychologique !

UNE AGRESSION LÂCHE, INADMISSIBLE, INTOLÉRABLE !

Une surveillante touchée dans sa chair pour avoir fait son travail.

On peut légitimement se demander qui protège les surveillants ? QUI nous défend ? Il serait peut-être temps de se réveiller au niveau de nos dirigeants. Les surveillants ne sont pas des punching-balls !

Le **SPS-CEA** exige que cette détenue soit transférée immédiatement après avoir purgé sa peine de quartier disciplinaire.

Le **SPS-CEA** se tiendra toujours auprès de la collègue agressée dans ses démarches pour défendre ses droits.

Le **SPS-CEA** félicite les collègues qui ont su garder leur sang-froid et réagir avec le professionnalisme qui les caractérise.

Le **SPS-CEA** souhaite un prompt rétablissement à l'agent touché.

Le bureau local, le 17/02/2025.